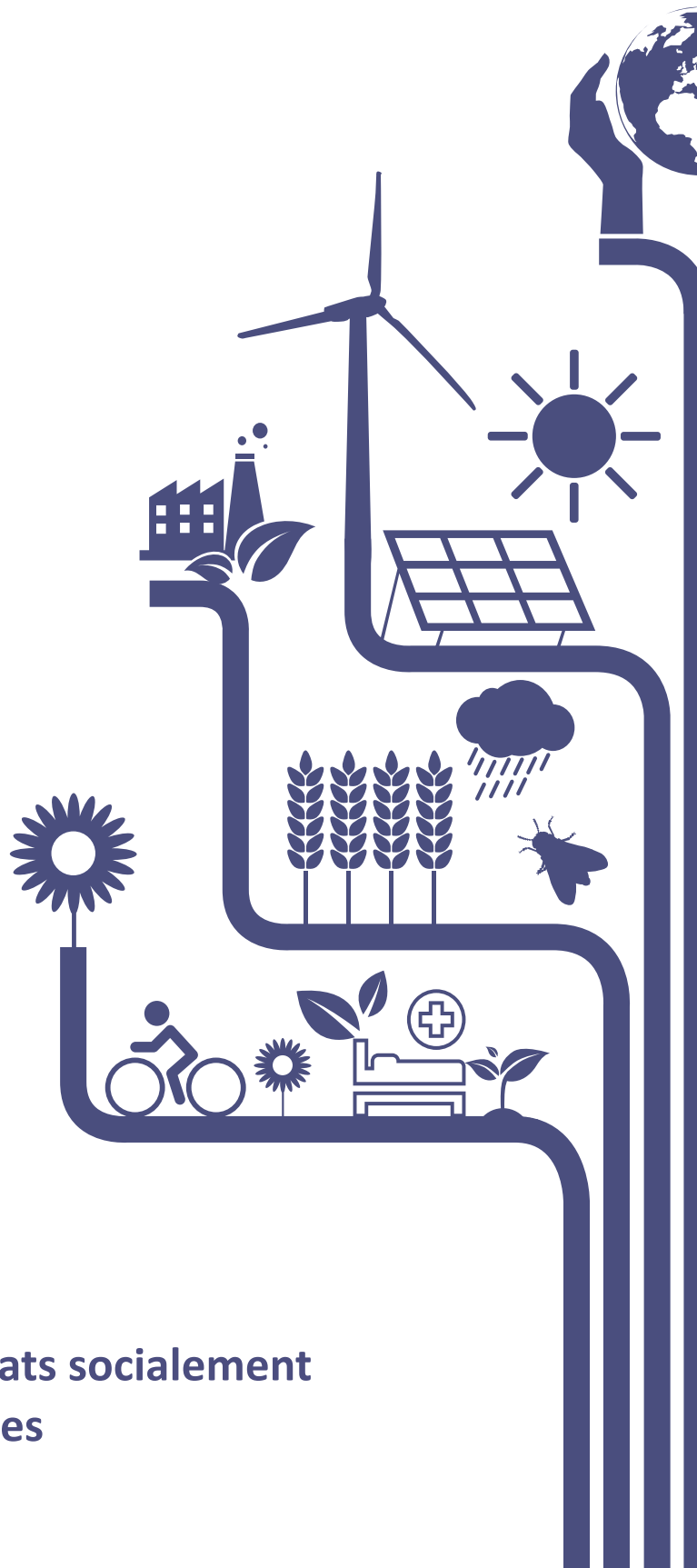


Achat durable : UniHA agit !

SPASER

Schéma de promotion des achats socialement
et écologiquement responsables

2025-2026





Walid Ben Brahim
Directeur général d'UniHA

Je suis heureux de vous présenter notre Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) et suis fermement convaincu que l'achat public joue un rôle crucial dans la transition écologique et sociale de notre système de santé. Notre Conseil d'administration en a fait un objectif stratégique. En effet, avec un volume d'achats de près de 7 milliards d'euros et un grand nombre de nos adhérents concernés par cette obligation, nous avons le devoir d'agir et d'accompagner les établissements de santé dans cette transformation.

Adopter une démarche d'achat durable ne doit pas se limiter à demander aux fournisseurs de remplir des questionnaires relatifs au développement durable. Il s'agit de rassembler tous les acteurs de notre secteur autour d'une dynamique vertueuse, tout en intégrant les dimensions écologiques et sociales au cœur de nos pratiques d'achat. Mon engagement est de faire de ce SPASER un outil pratique et accessible, visant à guider nos adhérents vers des achats plus durables, en nous appuyant sur des indicateurs concrets.

L'ensemble des équipes UniHA a déjà mené des actions significatives de développement des achats durables. Au début de l'année 2024, nous avons mis en oeuvre et structuré une nouvelle filière « Innovation et achat durable » dont la principale mission est de faciliter l'accès des hôpitaux à des techniques et dispositifs innovants tout en veillant à réduire les externalités négatives sur l'environnement et la société. En mars 2024, notre événement le « Printemps de l'achat durable en santé » a rassemblé de nombreux acteurs du secteur. Nous avons également lancé en novembre de cette année un marché dédié à l'accompagnement conseil au développement durable afin d'aider les hôpitaux à élaborer leurs stratégies de transition écologique et à mettre en place des solutions concrètes. Ce marché propose un appui sur des sujets variés, tels que la conduite du changement, la formation des équipes, le bilan carbone, l'achat durable, ou encore l'efficacité énergétique. Enfin, la réalisation de notre cartographie des achats responsables constitue une étape clé pour soutenir la mise en oeuvre de notre SPASER.

Le chemin est encore long, mais avec ce SPASER, notre ambition est de contribuer à la transformation de nos pratiques pour des activités hospitalières plus durables.

SOMMAIRE

4 L'achat durable pour UniHA

5 Un SPASER UniHA

6 Nos axes directeurs et objectifs

7 Axe 1 : Orientations de la politique d'achat durable en matière environnementale

- Objectif 1 : Prendre en compte les ressources naturelles, l'environnement et la biodiversité dans les achats
- Objectif 2 : Développer les achats favorisant l'économie circulaire

8 Axe 2 : Orientations de la politique d'achat durable en matière sociale

- Objectif 3 : Encourager les achats inclusifs pour les personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap
- Objectif 4 : Promouvoir les achats favorisant l'emploi durable et décent pour tous

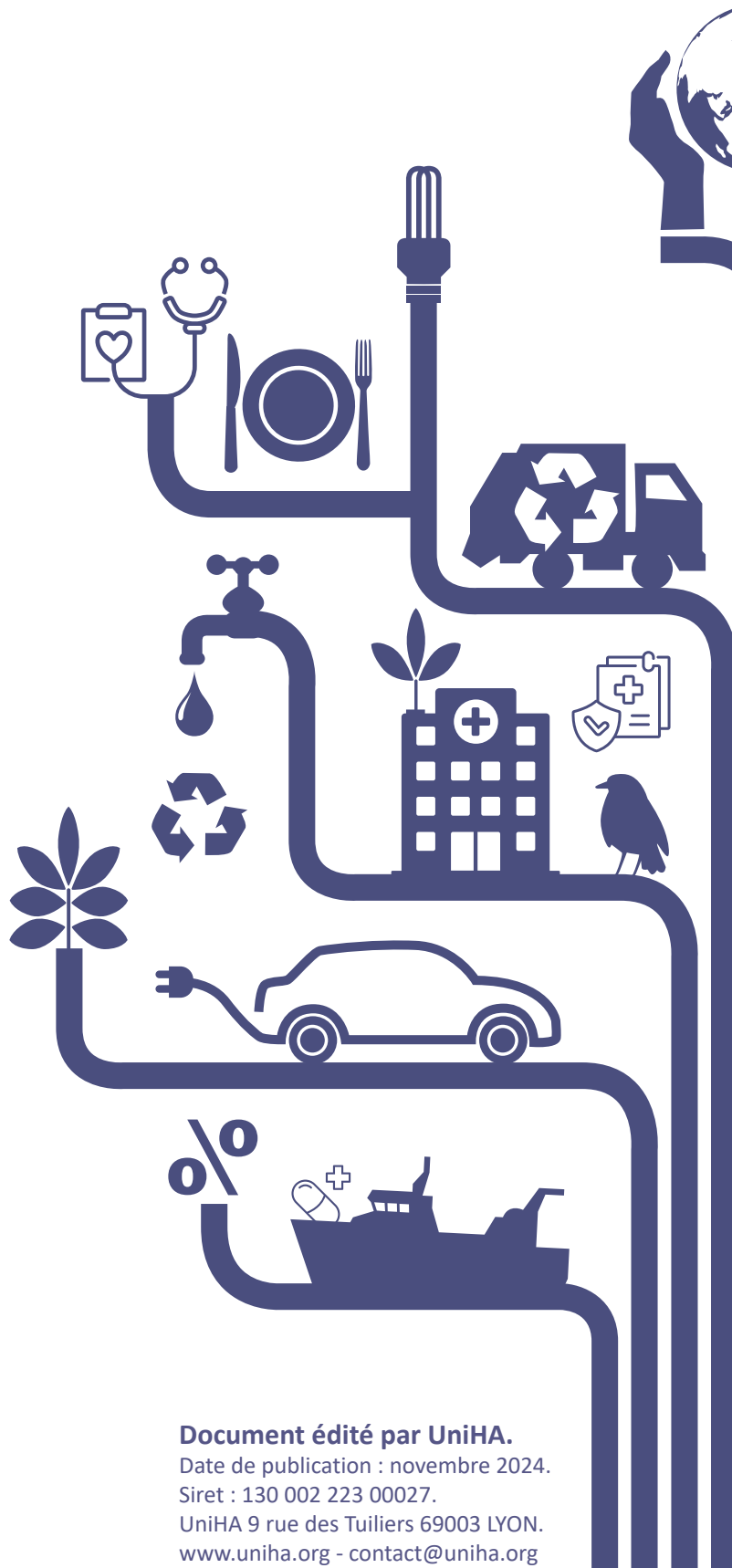
9 Axe 3 : Orientations de la politique d'achat durable en matière économique

- Objectif 5 : Soutenir les achats favorisant une relation équilibrée avec les fournisseurs
- Objectif 6 : Simplifier l'accès à la commande publique

10 Mesurer et évaluer

- Objectifs et indicateurs
- Cartographie UniHA des achats responsables

11 Pilotage du SPASER



Document édité par UniHA.

Date de publication : novembre 2024.

Siret : 130 002 223 00027.

UniHA 9 rue des Tuiliers 69003 LYON.

www.uniha.org - contact@uniha.org

L'ACHAT DURABLE POUR UNIHA

Le secteur de la santé en France est responsable de plus de 8 %¹ des émissions nationales de gaz à effet de serre, soit environ 49 millions de tonnes d'équivalent CO₂, dont 65 % proviennent des achats, notamment des médicaments et des dispositifs médicaux.

Ce constat illustre l'interdépendance entre la santé et l'environnement. Les activités du secteur de la santé ont un impact direct sur l'environnement, tandis que le dérèglement climatique, avec la multiplication des événements météorologiques extrêmes, affecte directement la santé des populations. Cette double pression impose d'accélérer les efforts pour garantir un système de santé plus durable.

Premier acheteur public en santé, UniHA est un acteur clé de cette transition. En effet, nous nous engageons à faire de l'achat durable un levier stratégique pour accompagner les hôpitaux dans leurs transformations environnementales et sociales. Cet engagement s'inscrit dans une démarche globale visant à faire des achats des moteurs de performance sur les plans environnemental, social et économique.

C'est dans ce contexte que nous choisissons de mettre en œuvre notre schéma de promotion des achats

socialement et écologiquement responsables (SPASER) afin de renforcer et de promouvoir les pratiques d'achats durables au sein des hôpitaux français.

Ce schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables s'articule autour de trois axes essentiels :

- **L'axe environnemental** qui vise à réduire les émissions de CO₂ et à encourager des achats plus respectueux de l'environnement ;
- **L'axe social** pour soutenir l'insertion professionnelle et garantir des conditions de travail équitables ;
- **L'axe économique** qui a pour objectif de garantir des relations fournisseurs équilibrées et pérennes.

Avec ce SPASER, UniHA met l'achat au service de la transition écologique et sociale, tout en contribuant à l'efficacité globale du système de santé.

UniHA en quelques chiffres



1400
établissements
hospitaliers



100 M€
de gains
sur achat



8000
hospitaliers



6,7 Mds€
de périmètre
d'achat



3800
marchés



1300
fournisseurs

¹ « Décarboner la santé pour soigner durablement », [Rapport](#) du Shift Project, édition 2023.

UN SPASER UNIHA

La notion de SPASER a été introduite en 2014 par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014² modifiée, relative à l'économie sociale et solidaire. Depuis, plusieurs textes ont précisé cette définition, notamment la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021³, qui en fait un outil pour promouvoir des politiques publiques durables, en mesurant les avancées par rapport aux objectifs sociaux et environnementaux.

La loi n°2023-973 du 23 octobre 2023⁴, relative à l'industrie verte, a récemment élargi le champ d'application des SPASER. L'article 29 précise que les acheteurs publics soumis au Code de la commande publique doivent s'y conformer, tous secteurs confondus.

Un SPASER consiste à définir des objectifs et des orientations stratégiques sur plusieurs années en matière d'achats durables, afin d'établir une trajectoire visant à atteindre la maturité et la pérennité dans ce domaine. Il inclut également des indicateurs pour suivre et consolider les améliorations sur le long terme.

Les nouvelles modalités, introduites dans le Code de la commande publique à l'article L.2111-3, imposent désormais d'adopter un SPASER aux entités publiques répondant aux deux critères suivants :

1. Être un pouvoir adjudicateur au sens de l'article L.1211-1 du Code de la commande publique.
2. Avoir un budget achats supérieur à 50 millions d'euros.

Depuis cette loi, les établissements hospitaliers sont tenus de mettre en place un SPASER dès lors que leurs achats atteignent ce seuil.

Les principaux objectifs du SPASER d'UniHA sont de :

- Permettre aux établissements de santé de déployer leur propre politique de développement durable par le biais des contrats d'UniHA.
- Garantir à nos adhérents des achats qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques en proposant des marchés qui s'inscrivent dans cette démarche.
- Témoigner de l'engagement d'UniHA à planifier, structurer et mettre en œuvre une politique d'achat durable.

Ainsi, en adoptant un SPASER, nous accompagnons nos adhérents dans leurs démarches de développement durable tout en répondant aux exigences et aux défis actuels en matière d'achats durables.

² [Loi n° 2014-856](#) du 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire.

³ [Loi n° 2021-1104](#) du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

⁴ [Loi n° 2023-973](#) du 23 octobre 2023, relative à l'industrie verte.

NOS AXES DIRECTEURS ET OBJECTIFS

Notre SPASER s'inscrit dans notre volonté de concrétiser les politiques de développement durable menées par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) du Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins.

Il s'articule autour de trois grands axes, chacun accompagné d'objectifs précis.



Axe 1 : Les orientations de la politique d'achat durable en matière environnementale

Cet axe est consacré aux actions visant la transition énergétique et écologique, la réduction des déchets, et la gestion durable des ressources.

- **Objectif 1 : Prendre en compte les ressources naturelles, l'environnement et la biodiversité dans les achats.**

🌿 Promouvoir des achats qui réduisent l'impact environnemental et contribuent à la préservation des ressources et de la biodiversité.

- **Objectif 2 : Développer les achats favorisant l'économie circulaire.**

🌿 Encourager l'utilisation de produits issus de la réutilisation, du réemploi et du recyclage, afin de diminuer les déchets et prolonger la durée de vie des produits et équipements.



Axe 2 : Les orientations de la politique d'achat durable en matière sociale

Cet axe concerne l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du marché du travail, tout en promouvant des actions contre la discrimination et pour l'égalité des chances, notamment en matière d'égalité femmes-hommes et d'égalité professionnelle au sens large.

- **Objectif 3 : Encourager les achats inclusifs pour les personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap.**

🌿 Intégrer des clauses sociales pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes en difficulté.

- **Objectif 4 : Promouvoir les achats favorisant l'emploi durable et décent pour tous.**

🌿 Promouvoir des conditions de travail justes et équitables, et soutenir des emplois stables et respectueux des droits des travailleurs.



Axe 3 : Les orientations de la politique d'achat durable en matière économique

Ce dernier axe vise à établir et maintenir des relations équilibrées, respectueuses et durables avec nos fournisseurs, en favorisant des partenariats basés sur la confiance et la transparence.

- **Objectif 5 : Soutenir les achats favorisant une relation équilibrée avec les fournisseurs.**

🌿 Établir des partenariats basés sur la confiance, l'équité et la transparence, assurant des relations durables et respectueuses.

- **Objectif 6 : Simplifier l'accès à la commande publique.**

🌿 Favoriser la concurrence en donnant de la visibilité et en adaptant les consultations pour les rendre accessibles à tous statuts et tailles d'entreprises.



ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ACHAT DURABLE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF 1

Prendre en compte les ressources naturelles, l'environnement et la biodiversité dans les achats



Notre engagement

Nous plaçons le développement durable au cœur de toutes nos stratégies d'achat, en tenant compte systématiquement des critères environnementaux et énergétiques.

De nombreux marchés intègrent des critères de choix visant, par exemple, à réduire l'empreinte carbone. L'utilisation croisée de divers critères (analyse des modes de transport, consommation énergétique

des sites de production...) facilite la sélection de produits et de prestations à plus faible impact environnemental. Cette approche favorise l'adoption de technologies innovantes, axées sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone et à la diminution de la consommation d'énergie dans les établissements hospitaliers.

+ Nos actions

Chaque achat est guidé par une réflexion sur ses implications environnementales.

Dans ce cadre, notre stratégie consiste à :

- Acheter de l'énergie renouvelable.
- Limiter les consommations d'énergie (électricité, gaz, eau, carburant...).
- Limiter les impacts sur l'environnement en prenant en compte l'analyse du bilan carbone et/ou le cycle de vie des produits et équipements.
- Encourager l'évolution des pratiques vers des comportements plus durables.
- Limiter le plus possible les polluants et les substances toxiques.

- Introduire des clauses pour réduire la pollution sur les milieux et/ou impactant la biodiversité.
- Introduire des clauses pour améliorer la gestion durable du cycle de l'eau.
- Introduire une clause de progrès « développement durable » dans nos contrats, pour réduire l'empreinte environnementale des prestations réalisées en cours d'exécution de nos marchés.
- Identifier et adopter des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.

Exemple d'action engagée

Limitier les consommations d'énergie, le marché des solutions d'éclairage

La question de l'énergie dans les hôpitaux français est cruciale pour assurer le bon fonctionnement des services. De plus, les établissements sont dépendants de l'électricité pour alimenter une multitude d'appareils médicaux vitaux. On estime que les dépenses d'énergie dans les hôpitaux représentent environ 5 à 10% des dépenses de fonctionnement hors masse salariale. Face à ces importants besoins énergétiques, les hôpitaux publics français s'efforcent de mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion de l'énergie mais ils ne disposent pas toujours des moyens suffisants pour investir dans de nouveaux équipements.

UniHA, avec le soutien de la Banque des Territoires (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) a construit un marché afin d'inciter les hôpitaux à adopter des solutions d'éclairages plus durables, par un financement attractif.

Nous avons lancé un contrat de performance énergétique de 5 ans dédié à la rénovation de l'éclairage avec un engagement de performance et un temps de retour sur investissement de 48 mois maximum pour toutes les actions de performances énergétiques réalisées.

Avec ce marché, les hôpitaux ont donc la possibilité de payer l'installation des nouveaux éclairages a posteriori, c'est-à-dire une fois que les économies d'énergies sont réalisées et mesurées. Ce marché se base sur l'expérience d'un projet pilote de rénovation d'éclairage porté par certains de nos adhérents. Les retours démontrent, outre un gain sur la consommation, un véritable bénéfice de confort pour les professionnels impactés.



Bénéfices :

- Économie d'énergie et réduction des émissions de CO₂ grâce à des solutions d'éclairages plus durables.
- Depuis son lancement en février 2020, les solutions d'éclairages proposées dans ce marché ont permis de faire économiser près de 7700 MWh pour l'ensemble des hôpitaux adhérents au marché, ce qui représente 2 800 tonnes d'émissions de CO₂ évitées.



ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ACHAT DURABLE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF II

Développer les achats favorisant l'économie circulaire



Notre engagement

Chaque décision d'achat doit être orientée vers la valorisation des ressources existantes. Notre stratégie consiste à encourager l'achat de biens réutilisables ou issus du réemploi, à sélectionner des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés et à garantir leur recyclabilité en fin de vie. En initiant le recours aux biens issus de la réutilisation ou du réemploi, nous renforçons notre engagement pour une gestion durable des ressources.

Nous reconnaissons l'importance de passer à un modèle d'économie circulaire avec pour objectif de réduire les

déchets et restreindre l'utilisation des ressources. Au sein de nombreux marchés, nous favorisons la réutilisation, la remise à neuf et le recyclage de certains équipements. En collaborant avec des fournisseurs engagés dans des pratiques d'économie circulaire, nous nous inscrivons dans une dynamique de transformation positive du secteur hospitalier.

Nous encourageons activement nos fournisseurs à adopter des pratiques éco-responsables dès la phase de conception des produits.

+ Nos actions

Nous visons à prolonger la durée de vie des produits et à réduire les déchets, pour contribuer à un modèle économique plus durable.

Dans ce cadre, notre stratégie consiste à :

- Favoriser l'économie circulaire par les achats.
- Favoriser l'accès à des produits conçus avec des matières recyclées ou biosourcées.
- Favoriser l'accès aux produits reconditionnés, d'occasion et/ou réparables.



Exemple d'action engagée

Favoriser l'accès à des produits conçus avec des matières recyclées ou biosourcées, le marché du papier hygiénique recyclé.

Dans notre marché « Articles d'hygiène à usage unique et incontinence infantile », nous proposons un lot portant sur le papier hygiénique recyclé fabriqué dans les Vosges.

Le papier hygiénique est fabriqué selon un processus unique mis au point à partir du recyclage de briques alimentaires, collectées dans un périmètre proche. L'entreprise récupère la ouate de cellulose présente dans les briques alimentaires afin d'en faire du papier hygiénique.

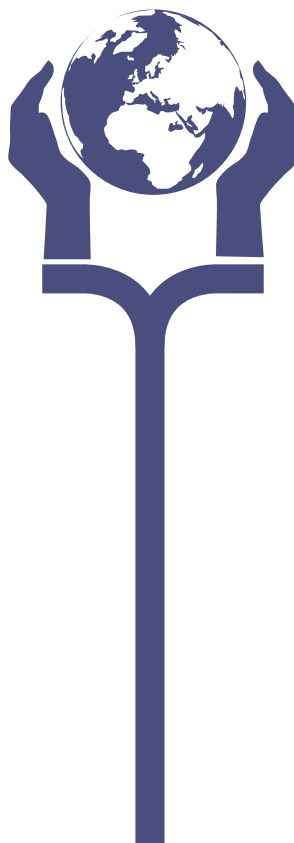
Ce produit se distingue par sa qualité supérieure car il est composé de cellulose pure et non traitée.

En choisissant ce papier hygiénique recyclé, les adhérents UniHA contribuent à la préservation de l'environnement en réduisant la dépendance aux ressources naturelles vierges.



Bénéfices :

- Réduction des émissions de CO₂ grâce au recyclage des briques alimentaires.
- En 2023, compte tenu des quantités de produits commandés, UniHA et ses adhérents ont contribué à :
 - Recycler 14 millions de briques alimentaires.
 - Éviter l'émission de près de 368 000 kg de CO₂ dans l'atmosphère.
 - Sauver 5600 arbres de taille moyenne.



ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ACHAT DURABLE EN MATIÈRE SOCIALE

OBJECTIF III

Encourager les achats inclusifs pour les personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap



Notre engagement

Nous avons la conviction que les achats sont un levier puissant pour favoriser l'emploi, l'insertion professionnelle et sociale des publics en difficulté ou en situation de handicap.

Réserver une part de la commande publique à ces secteurs, c'est soutenir leur développement et leur mission sociale.

+ Nos actions

Dans ce cadre, notre stratégie consiste à :

- Favoriser l'insertion professionnelle par le recours aux entreprises adaptées (EA) et aux établissements d'aide par le travail (ESAT).
- Encourager l'insertion professionnelle par le recours aux structures d'insertion pour l'activité économique (SIAE).
- Renforcer l'usage d'un critère social dans la sélection des offres en lien avec l'objet et les conditions d'exécution du marché.
- Développer les échanges entre les structures d'insertion et UniHA.



Exemple d'action engagée

Favoriser l'insertion professionnelle, le marché des consommables pour imprimantes

Dans ce marché, UniHA a développé un lot spécifiquement réservé aux entreprises adaptées.

Le fournisseur emploie des salariés handicapés dans des conditions de travail adaptées à leur handicap. En choisissant ce lot réservé, les établissements de santé font le choix de s'inscrire dans une démarche inclusive et équitable, tout ayant la garantie d'avoir un produit correspondant à leurs besoins.

De plus, pour les hôpitaux qui optent pour ce lot spécifique, une diminution de la contribution financière Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est automatiquement appliquée. En favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap dans le marché du travail, UniHA agit en faveur de la promotion des valeurs d'égalité et de solidarité au sein de la société.



Bénéfice :

- Promotion de l'inclusion grâce à la mise en place d'un marché réservé.



**ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ACHAT DURABLE
EN MATIÈRE SOCIALE**

OBJECTIF IV

Promouvoir les achats favorisant l'emploi durable et décent pour tous



Notre engagement

Nous nous engageons à favoriser l'emploi durable et décent pour tous à travers nos pratiques d'achat, en intégrant des critères sociaux et éthiques dans nos processus de sélection et de collaboration avec les fournisseurs. Notre objectif est de contribuer à un marché du travail inclusif, respectueux des droits des travailleurs et propice au développement humain.

Nous visons à créer un impact positif sur le marché du travail, en promouvant des emplois qui soient à la fois durables et décents, contribuant ainsi à une croissance économique inclusive.



Nos actions

Nos actions consistent à :

- Privilégier les fournisseurs qui respectent les normes du travail décent, s'engagent à offrir des conditions de travail justes et équitables, garantissent la sécurité, la santé et le bien-être de leurs employés, favorisent l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, et améliorent les conditions de retour des salariés après des congés familiaux.
- Systématiser l'intégration d'une clause favorisant l'égalité professionnelle entre les femmes et hommes et la lutte contre les discriminations dans nos marchés, le cas échéant sous la forme d'une clause de progrès.



Exemple d'action engagée

Favoriser un travail décent pour tous, l'exemple du marché du petit linge plat

Ce marché exige une charte de bonne conduite applicable aux ateliers de production, incluant le respect des droits et conditions de travail, des salaires, des horaires réglementaires ainsi que la prise en compte de la durée de scolarité obligatoire (Norme OEKO-TEX® STeP).

UniHA fait appel à des organismes tiers pour réaliser des audits sociaux afin de vérifier les conditions de travail des employés. Ces audits portent sur le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et couvrent un large

éventail d'aspects tels que la prévention du travail des enfants et de la discrimination, la réglementation des salaires et le mécanisme de réclamation, y compris la surveillance des heures de travail et la prévention du travail forcé.

Ils couvrent également la sécurité sur le lieu de travail et la sécurisation des bâtiments et des usines de production (par exemple, l'utilisation d'EPI, les mesures de sécurité sur les machines, les plans d'évacuation et les normes de construction des bâtiments), ainsi que la mise en œuvre de la prévention des risques et des formations régulières.



Bénéfice :

- Des conditions de travail respectueuses des femmes et des hommes.



ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ACHAT DURABLE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

OBJECTIF V

Soutenir les achats favorisant une relation équilibrée avec ses fournisseurs



Notre engagement

Nous nous engageons à établir et maintenir des relations équilibrées, respectueuses et durables avec nos fournisseurs, en favorisant des partenariats basés sur la confiance et la transparence. Cette approche vise à renforcer la coopération et à assurer une répartition équitable des bénéfices et des responsabilités.

Nous visons à renforcer notre rôle d'acteur économique responsable et à favoriser une dynamique de développement économique inclusif et durable.



Notre action

Dans ce cadre, notre action consiste :

- A décliner une démarche de « pilotage de la relation fournisseurs » équilibrée et organisée selon une segmentation unique du portefeuille (fournisseurs stratégiques, clés, transactionnels), des rituels et une gouvernance adaptée au contexte et au marché, intégrant les différentes parties prenantes (équipes achats, fournisseurs, Direction Générale).
- A instaurer une charte de déontologie afin d'informer l'ensemble des parties impliquées dans l'activité d'UniHA du respect des pratiques éthiques. Son objectif principal est de prévenir tout comportement répréhensible en appliquant les principes de l'achat public à savoir l'impartialité, l'intégrité et la neutralité. En alignement avec les règles de la commande publique, cette

charte réaffirme l'importance de l'égalité de traitement, de la transparence des procédures et de la liberté d'accès à la commande. Elle définit également les comportements attendus dans les relations avec les fournisseurs, à chaque étape du processus d'achat et souligne l'importance d'une collaboration éthique et responsable. Ce document incarne ainsi l'engagement d'UniHA à promouvoir une pratique des achats exemplaire et rigoureuse.

ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ACHAT DURABLE
EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

OBJECTIF VI

Simplifier l'accès à la commande publique



Notre engagement

Cette démarche vise à contribuer activement à simplifier l'accès à nos marchés. Dans le respect strict de la réglementation en matière de commande publique, nous nous attachons à rendre les projets d'achats

attractifs et compréhensibles pour tous les acteurs économiques, facilitant ainsi leur participation.



Nos actions

Dans ce cadre, nos actions consistent à :

- Mettre en place, chaque fois que cela est possible, des allotissements pour favoriser l'accès des marchés publics des TPE/PME.
- Systématiser les « rencontres fournisseurs » pour présenter annuellement la programmation des marchés UniHA à venir et échanger autour des enjeux d'achats durables.
- Recourir au sourcing pour capter l'innovation et les pratiques respectueuses de l'environnement, soucieuses de l'emploi durable et décent pour tous.



MESURER ET ÉVALUER

Objectifs et indicateurs

Les objectifs ainsi que les indicateurs de ce SPASER permettent la visibilité, la traçabilité ainsi que la mesure des performances réalisées en matière d'achats durables par UniHA.

Ils offrent à nos adhérents une meilleure visibilité sur les actes d'achats réalisés en leur nom garantissant ainsi leur lisibilité et leur traçabilité. Ils valorisent également la commande publique pour les entreprises en la rendant plus durable et attractive, tout en mettant en avant la qualité des relations avec les fournisseurs et en encourageant des pratiques durables.

Ces indicateurs concourent à mesurer l'atteinte des objectifs, à évaluer les efforts fournis et à assurer l'adéquation entre les moyens mobilisés et les missions définies.

Nos indicateurs prennent en compte les axes directeurs ainsi que les objectifs environnementaux et sociaux. Ils permettent d'évaluer le nombre ainsi que le taux de procédures concernées pour chacun des axes de notre SPASER.

AXE DIRECTEUR	OBJECTIF	INDICATEUR	OBJECTIF 2025	OBJECTIF 2026
Les orientations de la politique d'achat durable en matière environnementale	Intégrer les ressources naturelles, l'environnement et la biodiversité dans les achats	% de procédures	75%	100%
	Développer les achats favorisant l'économie circulaire			
Les orientations de la politique d'achat durable en matière sociale	Encourager les achats inclusifs pour les personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap	% de procédures	50%	100%
	Promouvoir les achats favorisant l'emploi durable et décent pour tous			
Les orientations de la politique d'achat durable en matière économique	Soutenir les achats favorisant une relation équilibrée avec les fournisseurs	Nombre de revues fournisseur		40

Cartographie UniHA des achats durables

Dans le cadre de notre SPASER, nous proposons une cartographie de nos procédures, accompagnée d'un score achat durable, pour offrir une vision claire et structurée des initiatives en cours et de leurs impacts. Ce tableau récapitulatif est l'outil de référence pour suivre et communiquer sur les performances de nos procédures en matière d'achat durable.

Notre cartographie poursuit plusieurs objectifs :

- Informer les établissements hospitaliers, les institutions et les acteurs économiques des actions menées par UniHA en matière d'achat durable.
- Identifier pour chacune des procédures, les axes directeurs, les considérations ainsi que les moyens mis en oeuvre.
- Permettre la mesure et la concaténation des indicateurs pour les adhérents.
- Mesurer la part des achats durables au sein du volume total des achats d'UniHA, et évaluer les progrès réalisés.

Au sein de notre cartographie, nous avons intégré un « **score d'achat durable** » permettant d'évaluer le

niveau de prise en compte des critères durables dans chaque procédure, en fonction du nombre de critères environnementaux et/ou sociaux intégrés. Ce score mesure l'intégration des considérations environnementales et/ou sociales des produits et services acquis au sein de nos marchés. Il permet d'obtenir une vue d'ensemble rapide du niveau de prise en compte des critères de durabilité dans les décisions d'achat.

Cette cartographie est accessible sur le site internet UniHA. Elle permet une vision structurée des procédures d'achats, en fournissant pour chacune d'elles des informations clés telles que les axes directeurs, les objectifs, les moyens mis en oeuvre, ainsi que les considérations environnementales et sociales concernées. Chaque procédure est notée en fonction de son score d'achat durable, permettant une évaluation rapide et objective de son impact.



Pour consulter notre cartographie, rendez-vous sur notre site internet [en suivant ce lien >>](#) ou flashez le QR code



PILOTAGE DU SPASER

La mise en œuvre de notre SPASER vise à soutenir les acteurs du système de santé en créant une culture commune de l'achat durable et en leur fournissant des outils adaptés.

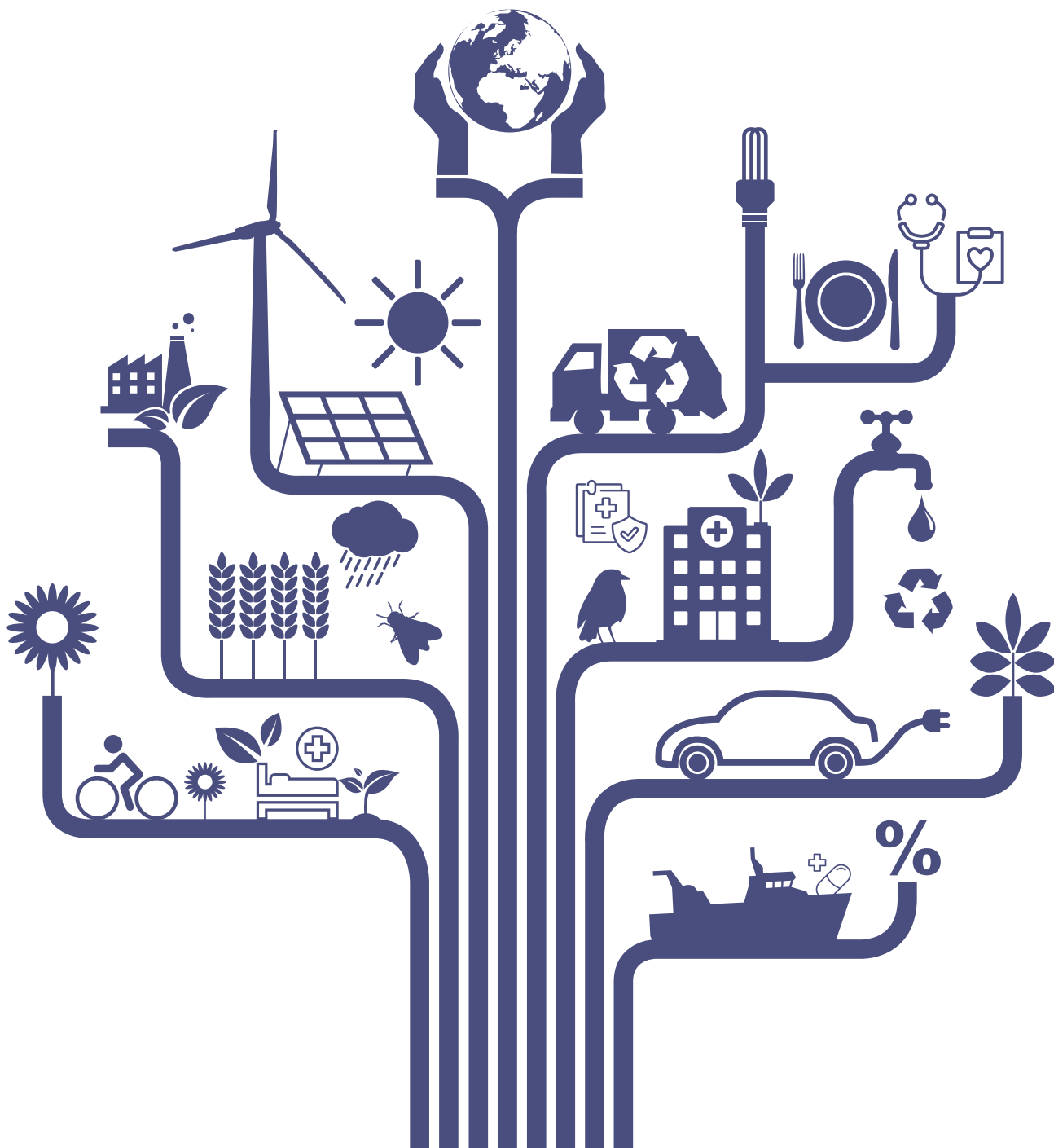
Pour intégrer les enjeux de justice sociale, de transition écologique et d'équilibre économique dans les marchés tout en atteignant les objectifs fixés, il est essentiel d'accompagner l'évolution des pratiques internes.

Cela nécessite la promotion, la formation, le déploiement et le suivi d'une politique d'achat durable, à la fois stratégique et opérationnelle, en cohérence avec les orientations d'UniHA et en collaboration avec ses adhérents.

Pour atteindre ces objectifs, UniHA a mis en place un comité de pilotage dédié, garant de la cohérence des actions entreprises avec ces orientations stratégiques et veillant à promouvoir et suivre l'évolution des pratiques d'achat durable. Les indicateurs de performance et les objectifs seront régulièrement présentés à la gouvernance d'UniHA pour assurer une transparence et un suivi rigoureux. Les résultats seront publiés, offrant une visibilité sur notre progression et notre engagement envers des achats responsables.

Avec le déploiement du SPASER, nous souhaitons offrir des solutions concrètes et opérationnelles pour accompagner nos adhérents vers des pratiques d'achats plus durables. Nous continuerons à affiner nos stratégies d'achat durable, en les adaptant aux évolutions du secteur de la santé et aux besoins de nos adhérents.





9 rue des Tuilliers 69003 LYON
www.uniha.org - contact@uniha.org
Rejoignez-nous sur LinkedIn et Twitter @UniHA_Hopital
